



L'ÉCHO

de Saint-Jean-Saint-Nicolas

BULLETTIN N° 17
ANNÉE 2021



EXPOSITION
GRAND FORMAT

ÉDITO

Deuxième année sous le poids de la pandémie, subissant une série de mesures évoluant d'une semaine à l'autre. Chacune de ces décisions a impacté la vie de notre village, commençant par la réduction des heures d'ouverture de la patinoire, puis l'instauration du pass sanitaire, à quelques semaines du festival "l'Écho des Mots" nous obligeant à faire preuve d'imagination et de réactivité. L'école, avec son lot d'obligations chaque semaine et chaque rentrée n'a pas été épargnée et le milieu médical a été sous tension toute l'année. Espérons que ce mauvais passage de l'histoire soit derrière nous.

Certainement lié à la pandémie, le nombre de permis de construire a plus que doublé, générant pour l'équipe administrative une pression pour respecter les délais impartis et le règlement du PLU !

Mais cette année a connu quelques beaux succès pour notre commune. Tout d'abord la création de nouveaux commerces et la réhabilitation d'anciennes habitations au niveau de la traverse de l'Estripa, suivies du commencement des travaux de la venelle qui seront terminés ce printemps. Dans le domaine de la culture, c'est la création de l'exposition Grand Format : il s'agit de photographies exposées en plein air qui ont rencontré un vif succès. Preuve du dynamisme et de l'attractivité de notre commune, une nouvelle association voit le jour "Alp River Rock" qui promeut des groupes musicaux.

Enfin, cette année voit l'avancement significatif de deux projets importants pour la commune : la sécurisation de notre eau potable avec la création du puits de la nappe des Choulières (commencement des travaux en avril) et l'agrandissement du centre de secours qui devrait commencer dès cet automne.

Deuxième année sans pouvoir fêter les vœux ensemble, l'équipe municipale et le personnel communal se joignent à moi pour vous souhaiter le meilleur pour l'année 2022.

SOMMAIRE

Édito	01
Stéphane Bernard	02
Le mot des déneigeurs	03
Finances	04
Urbanisme	05
État civil	06
Travaux réalisés en 2021	07
Études & travaux à venir	11
Vie locale & Commerçants	14
Vie locale & Associations	16
Vie locale	20
Culture & Animations	24
Infos pratiques	28

Rodolphe PAPET
Maire de Saint-Jean-Saint-Nicolas



➤ Stéphane Bernard quitte les services de la mairie



Stéphane est natif de Pont-du-Fossé. Il y a passé son enfance, ses parents tenant un magasin de chaussures avec une licence de taxi.

En 1999-2000, il est recruté en tant qu'animateur par la municipalité.

Puis en 2001, il est embauché avec le statut d'emploi jeune pour intervenir auprès des associations, animer le temps de cantine et les activités sportives à l'école. Il prendra également la direction du centre aéré jusqu'en 2009.

Il joue un rôle décisif dans l'organisation du Championnat de France de cyclisme et de l'Ultra Champsaur (trail).

C'est en 2006 que Stéphane Bernard crée le festival de l'Écho des Mots qu'il accompagnera pendant 15 ans en l'amenant à cette reconnaissance de tout le territoire haut alpin et au-delà.

Festival dont le budget est passé de 900 € à sa création à 140 000€ en 2020 et qui a bénéficié de financements LEADER (50 000 €) et de 126 000 € dans le cadre de l'Espace Valléen.

De 2008 à 2013, Stéphane qui possède les qualifications requises intervient au collège de Saint-Bonnet pour encadrer la section sportive en football.

En 2011, la municipalité a décidé de prendre en charge la lecture publique et de mettre sur pied ce service en recrutant du personnel salarié et là encore Stéphane dynamise avec brio ce nouveau service. Il participe à l'écriture du Projet Scientifique et Culturel (PSC) avec la bibliothécaire, Angeline Vaneck, à la mise en place de contrats de lecture avec la DRAC (direction régionale des arts et de la culture). Grâce au festival Partir en Livre, il organise un travail en réseau de plusieurs médiathèques.

En 2014, le Syndicat d'Initiative du Haut Champsaur (de structure associative) est remplacé par un office de tourisme communal. Stéphane en devient le directeur et en coordination avec Dany Francou, permet la labellisation de cette structure.

L'Éducation Nationale incite les communes à mettre en place en 2014, un aménagement des rythmes scolaires. Ce dossier est mis sur pied par Stéphane avec l'écriture d'un PEDT (Projet Educatif de Territoire). Là encore c'est un nouveau service qu'anime Stéphane.

C'est en 2016, que se constitue l'association l'Écho des Voyageurs et qui crée le festival Retours du Monde avec la participation active de celui qui est le responsable de la vie locale, sportive et culturelle de Saint-Jean-Saint-Nicolas.

En 2021, l'exposition Grand Format (parcours photos) est mise en place par ce service essentiel à notre commune.

Au regard de ce parcours, les qualités de Stéphane, à savoir son sens du service public, son investissement, sa capacité à travailler en équipe et animer un réseau ont été précieux pour notre collectivité.

Un nouvel avenir professionnel s'ouvre à lui au Département, à la tête de mission jeunes et sports, où ses nombreuses qualités seront mises au service de cette collectivité.

Nous lui souhaitons une bonne continuation.



Le mot des déneigeurs

> Une journée de déneigement avec les services techniques...

Nous sommes d'astreinte une semaine, du lundi au lundi, à tour de rôle.

Il revient à l'agent d'astreinte de surveiller la météo. En cas de chute de neige, il donne l'alerte à ses quatre collègues vers 3 heures du matin afin que nous soyons tous présents au garage à 4 heures. Ce n'est pas toujours évident : il faut que nous commencions par déneiger l'accès de nos domiciles à la route pour sortir de chez nous, puis nous empruntons des routes non déneigées pour arriver à Pont-du-Fossé. Jusqu'à aujourd'hui tout le monde a pu rejoindre le dépôt sans trop de dégâts.

Une fois au complet, nous faisons chauffer les véhicules, petit briefing, puis nous partons déneiger chacun le secteur qui nous incombe.

Nous voici dans notre véhicule, lame baissée, en « bièze » ou en étrave suivant les cas :

- en « bièze », pour essayer d'élargir la route le plus possible, très souvent aux endroits où on repasse plusieurs fois en va et vient. Nous essayons de mettre la neige dans les talus en dessous des routes, pour la poussée au maximum, mais aussi pour éviter de remplir les ruisseaux qui très souvent sont en amont.
- en étrave, dans les endroits étroits ou pour avoir plus de puissance suivant la qualité de la neige et le dénivelé de la route.

Il faut adapter notre méthode de déneigement à tout instant de notre tournée car les conditions sont changeantes.

Lors de la tournée de déneigement, nous passons devant chez vous. Il nous est impossible de faire les entrées de maison de chacun, mais croyez nous on essaie de laisser le moins de neige possible. Cependant, avec un engin de 9 ou 10 tonnes il reste un bourrelet ! On vous comprend, ça fait râler, nous aussi on l'a quand on rentre chez nous !

Pour en venir à la lame de déneigement elle exerce une force pour pousser la neige grâce à l'engin, mais elle est flottante sur le sol ce qui veut dire que le raclage jusqu'au goudron est possible uniquement si la neige n'a pas été tassée avant avec le passage des roues. C'est pour cela que le déneigement en journée semble moins correct.

Maintenant nous en venons au véhicule. Il nous demande beaucoup d'attention et de vivacité, car nous ne voyons pas tout ce qui se passe devant la lame, il faut qu'on l'anticipe. C'est pourquoi il faut que vous aussi, vous soyez attentif quand vous êtes à proximité. Si on est en train de faire une manœuvre on ne voit pas ce que vous faites autour (comme nous doubler par exemple).

Nos véhicules sont mis à rude épreuve pendant l'hiver, ils souffrent de petits bobos : essuie-glace en panne par exemple, c'est bien embêtant quand il neige fort ! C'est pour cela que parfois vous nous voyez revenir sur nos pas en n'ayant pas fini notre tâche (nous allons essayer de réparer et si tout va bien on reprendra à l'endroit de la panne.)

Les jours qui suivent la chute de neige nous enlevons les tas de neige afin de faire de la place pour les prochaines chutes.

En conclusion veuillez croire que nous nous efforçons de faire au mieux afin de faciliter et de sécuriser votre circulation en hiver.

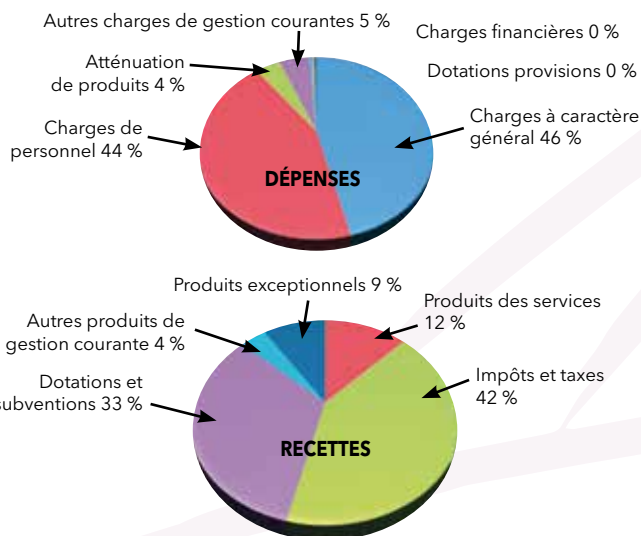
Nous vivons en montagne, dans un territoire magnifique avec des contraintes pour tous mais avec une qualité de vie exceptionnelle, profitons-en et soyons indulgents.



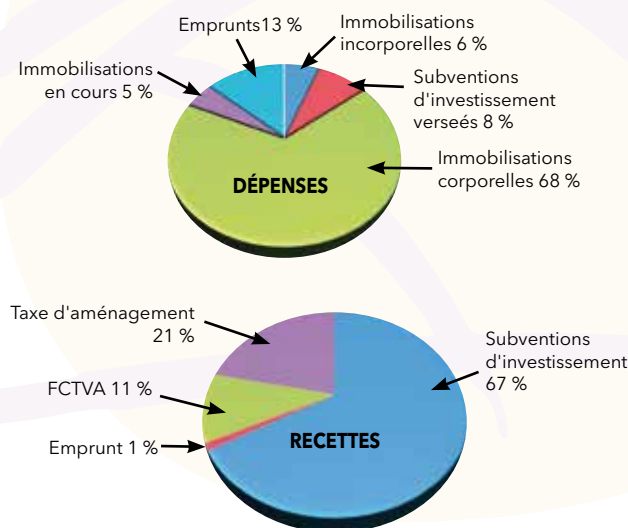
BUDGET PRINCIPAL	DÉPENSES		RECETTES	
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
ANNÉE 2020				
Section de fonctionnement	2 093 930 €	1 545 198 €	1 541 910 €	1 901 347 €
Section d'investissement	1 050 334 €	293 823 €	1 426 331 €	796 667 €
ANNÉE 2021				
Section de fonctionnement	2 468 399 €	1 693 811 €	1 560 230 €	1 921 803 €
Section d'investissement	1 031 463 €	426 275 €	904 617 €	263 955 €

BUDGET EAU ET ASSAINISSEMET	DÉPENSES		RECETTES	
	Prévues	Réalisées	Prévues	Réalisées
ANNÉE 2020				
Section d'exploitation	368 971 €	300 928 €	274 699 €	325 340 €
Section d'investissement	469 804 €	153 696 €	354 829 €	84 010 €
ANNÉE 2021				
Section d'exploitation	387 703 €	279 866 €	268 598 €	291 723 €
Section d'investissement	447 167 €	410 779 €	401 877 €	172 277 €

**RÉPARTITION DÉPENSES & RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT
BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2021**



**RÉPARTITION DÉPENSES & RECETTES D'INVESTISSEMENT
BUDGET COMMUNAL - COMPTE ADMINISTRATIF 2021**



➤ **La fermeture de la Trésorerie de Pont-du-Fossé**

La fermeture des trois trésoreries du territoire (Pont-du-Fossé, St-Bonnet et St-Firmin) sera effective au 1^{er} avril 2022. Ce scénario de réorganisation du service public de la Direction Départementale des Finances Publiques avait été présenté aux élus dès 2019, comme une concertation entre les parties. Mais aucune inflexion à la décision de réorganisation de ce service public n'a été prise en compte par l'Administration.

C'est chose faite... **Il ne faut plus poser de courrier dans la boîte à lettres. Voici la marche à suivre :**

- les questions pourront être réglées par téléphone ou par RDV ;
- les prises de RDV seront organisées pour des rencontres dans les Maisons France Services (située à la communauté de Communes à Pont du Fossé) ;
- six points de paiements agréés à l'échelle de la communauté de Communes, dont 3 pour le Haut Champsaur : Tabac Dolce, Ancelle et Tabac Bonnabel à Merlette ;

Quant aux communes qui étaient bien aidées dans la gestion de leurs budgets, avec l'organisation précédente, elles disposeront maintenant :

- d'un service de gestion comptable à Gap, regroupant plusieurs collaborateurs ;
- d'un conseiller en appui aux collectivités pouvant se déplacer en mairie, en espérant qu'elles trouveront tout l'appui dont elles auront besoin !

Une convention lie la Communauté de Communes via la Maison France Services et la DGFIP.



> La dématérialisation des demandes d'urbanisme

Dans le cadre de la simplification des relations entre l'administration et les citoyens, le Gouvernement a souhaité que chaque citoyen puisse saisir sa demande d'urbanisme par voie électronique.

Le dépôt dématérialisé (SVE) et l'instruction dématérialisée complète des demandes d'autorisation d'urbanisme sont généralisés depuis le 1er janvier 2022 en application des dispositions de la loi du 23 novembre 2018 et notamment, son article 62 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (dite loi ELAN) et du décret n° 2019-472 du 20 mai 2019 relatif à la collecte et la transmission d'informations et de documents relatifs aux déclarations et autorisations d'occupation des sols.

Les administrés pourront dès lors soit :

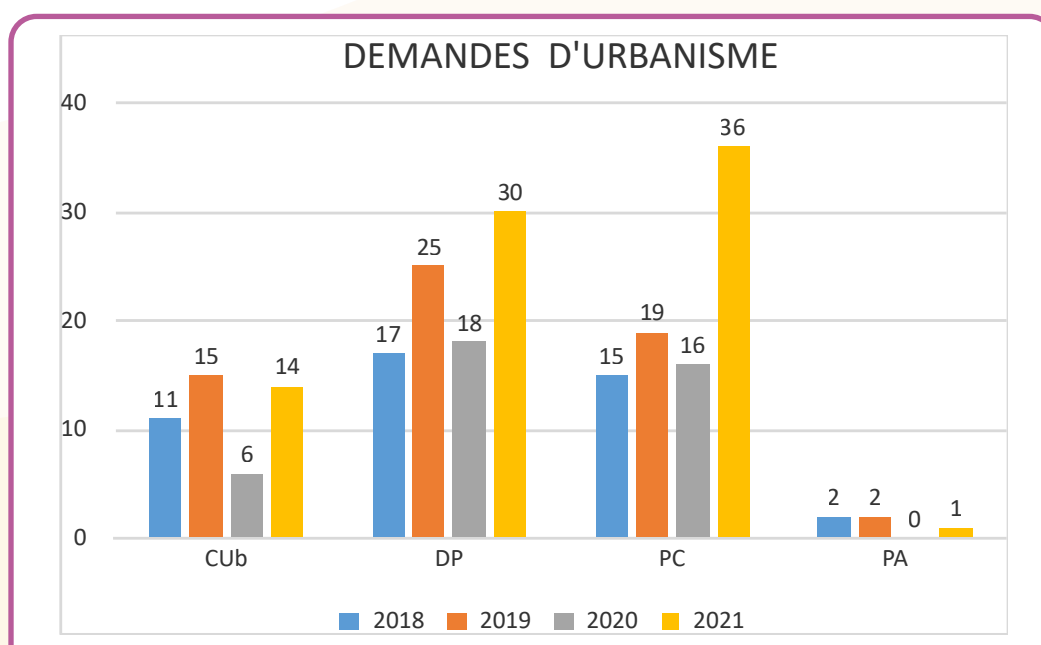
- Préférentiellement saisir leur demande sur la plateforme GNAU : <https://urbanisme.geomas.fr/gnau>
- Déposer leur dossier papier au guichet de la Mairie aux heures d'ouverture de celle-ci.

> Demandes d'urbanisme

RÉCAPITULATIF DES DEMANDES D'URBANISME 2022

CU b <i>Certificat d'urbanisme</i>	14	<i>Certificat opérationnel - Transformation habitat existant - Maison individuelle - Division foncière</i>
DP <i>Déclaration préalable</i>	30	<i>Transformation habitat existant - Agrandissement - Division parcellaire</i>
PC <i>Permis de construire</i>	36	<i>Maison individuelle - Agrandissement - Hangar agricole Modification bâtiment</i>
PA <i>Permis d'aménager</i>	1	<i>Lotissement</i>

	2018	2019	2020	2021
CUB	11	15	6	14
DP	17	25	18	30
PC	15	19	16	36
PA	2	2	0	1
TOTAL	45	61	40	81





BILAN DE L'ÉTAT CIVIL 2021

Naissances	8
Mariages	2
PACS	0
Décès	34 dont 13 hors commune

BILAN DE L'ÉTAT CIVIL 2020

Naissances	3
Mariages	3
PACS	0
Décès	22 dont 13 personnes nées ou domiciliées sur la commune

> Ils nous ont quittés



✿ ANNE-MARIE MARLETTA

La nouvelle du décès d'Anne-Marie a bouleversé les élus du conseil municipal dont elle était un membre actif depuis 2008, pour un troisième mandat. Toujours présente dans cette assemblée délibérante dont elle était la secrétaire régulièrement choisie, elle apportait ses conseils judicieux, pertinents et précieux.

Anne-Marie commençait à peine à profiter d'une retraite méritée après avoir fait carrière comme laborantine aux laboratoires Jouve devenu Anabio quand la maladie l'a frappée.

Née en 1956, à Pont-du-Fossé d'un papa menuisier, elle a grandi dans son village.

Sa maman bientôt centenaire vit actuellement à l'EHPAD Coallia Bonnedonne.

Anne-Marie s'est mariée avec Gérard Marletta en 2001. Ensemble, ils ont créé le restaurant l'Hysope en 2004 dans les locaux de l'ancienne menuiserie Lonep de son papa.



✿ FERNANDE BICHARD

Fernande Bichard est décédée le 7 janvier 2021. Née en 1930, en Algérie d'une famille de huit enfants, elle a commencé à travailler comme sténodactylo dès l'âge de 15 ans.

Fernande unit sa vie à Georges Bichard (agent de l'ONF) et devient mère de trois enfants. L'Histoire rattrape cette famille qui, obligée de quitter l'Algérie, choisit de venir s'installer à Saint-Jean-Saint-Nicolas dans des conditions difficiles, en 1962.

Deux enfants viennent compléter cette famille. Mais Fernande assure avec courage cette charge de travail et trouve le temps de s'investir dans la vie de sa commune en devenant conseillère municipale aux côtés de Jean-Paul Reynier de 1977 à 1995.

Avec madame Gonfard, elle crée la bibliothèque au sein de l'ASCR dont elle a été secrétaire. Puis elle s'investit dans l'association des Aînés Ruraux qui vient en aide aux personnes âgées, elle en sera la présidente jusqu'à sa dissolution. Elle découvre l'informatique pour gérer les plannings de l'association et pour correspondre avec sa nombreuse famille, notamment avec sa plus jeune fille, Isabelle, professeur d'anglais à Londres. Toujours aussi investie, c'est à l'EPAHD Bonnedonne que cette femme toujours tournée vers les autres, œuvre, avant à son tour de venir y vivre, où elle terminera sa vie bien remplie.



Travaux réalisés en 2021

> Travaux sur la voirie

Cette année, 144 000 € ont été consacrés à l'entretien des 30 km de voirie communale. En fin d'hiver apparaissent de nombreux nids de poules, qu'il faut absolument boucher. Des emplois partiels ont concerné les routes des Jalets, des Estachys, de Montorcier, des

Bonnets, du Frêne, la rue de l'Église, les quartiers de Plein Soleil, Chabottonnes, la Coche, Clot Davin et les Ricous, également le chemin de Pinarien.

Dans le cadre de la rénovation des réseaux d'eau, des travaux conséquents avaient commencé en 2020. Ils se sont achevés en novembre 2021. (voir bulletin n°16)

Après la reprise totale de la conduite principale et de celles d'alimentation des riverains, les travaux ont concerné l'évacuation des eaux pluviales avec la connexion de quelques descentes d'eaux des toits, sans oublier une reprise partielle de l'évacuation des eaux usées.

Les trottoirs, devant les maisons de la Charrière, ont été démolis et reconstruits avec une finition béton lavé par l'entreprise ENBTP pour un montant de 15 000 €, avec également la mise en place d'une bordure en partie haute de la rue pour canaliser l'eau de ruissellement de la voirie. La réfection totale de la chaussée, place



✿ Rénovation AEP

et rue de la Charrière et montée des Eymes, a suivi avec un rabotage et une mise en œuvre d'un tapis d'enrobé. Les habitants du hameau ont pu retrouver le calme et une vie tranquille.

La route du hameau des Richards jusqu'au parking a été reprofilée et revêtue d'un tapis d'enrobé. Le long de cette partie, le fossé a été curé et une buse a été posée par le service technique.

Concernant la voirie rurale, un fossé a été poursuivi le long du chemin rénové l'année dernière à Chabottonnes. La gestion des eaux, ce n'est pas une mince affaire, mais un élément indispensable pour la pérennité des chemins.

Poursuite du réseau pluvial au croisement RD 43 et rue de la Tournée.

Suite au passage de nombreux camions qui ont transporté les matériaux extraits du Drac jusqu'au plan d'eau de Saint-Julien, en 2013- 2014, le croisement a subi une déformation ce qui provoque en cas de pluie une énorme flaque d'eau. Afin de remédier au risque de danger, le réseau pluvial a été prolongé par une buse et par l'installation d'une grille. De plus, une grille avaloir a été créée à la sortie du parking de la place de la mairie, afin de collecter les eaux de pluie qui se dirigeaient vers le croisement. Au printemps 2022, une bordure sera posée suivie d'une reprise du revêtement, finalisant ainsi l'ensemble du dispositif.



✿ Tapis enrobé La Charrière



✿ Pluvial carrefour Kinés



✿ Venelle de l'Estripa

> La venelle de l'Estripa

Cette venelle de l'Estripa qui a fait l'objet d'une OAP (orientation d'aménagement programmée) au PLU 2020 est en cours d'aménagement. Cet espace de circulation partagé entre des véhicules et des piétons de 3,50 m de large relie la Grand Rue à la rue de la Tournée.

Les travaux ont débuté en mars 2021 et s'achèveront au printemps 2022, pour un coût prévisionnel de 139 200 € TTC. Des subventions de l'État et du Département ont été obtenues.

Deux chantiers de construction de particuliers le long de cette voie ont vu le jour en 2021. Des travaux de réseaux d'eau potable, d'assainissement, de raccordement au pluvial et d'électricité, télécom, éclairage public, ont été réalisés. Le revêtement de cette voie se fera au printemps.

Cet équipement termine l'aménagement de cet ilot urbain laissé longtemps à l'abandon.

> Bilan 2021 de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (ADAP) 2016-2021 et autres travaux

(Rendre accessibles aux personnes handicapées (loi de 2005 sur l'égalité des chances) les ERP (Établissements Recevant du Public) et les IOP (Installations Ouvertes au Public). La commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas compte 12 ERP et 9 IOP dans son patrimoine communal.



✿ Porte Mille club

✿✿✿ L'ÉCHO de Saint-Jean-Saint-Nicolas



✿ Sol souple Mille club

Initiés fin 2015, plusieurs travaux répertoriés dans l'ADAP ont été engagés ces dernières années, entre autres la mise aux normes des bâtiments la Mairie.

Au 1000 club, les wc ont été modifiés pour devenir accessibles ainsi que la rampe d'accès extérieure.

Cette maison pour tous a aussi bénéficié d'un nouveau revêtement de sol, constitué de dalles souples collées. Les murs du WC ont été revêtus de carrelage et le local ménage bénéficie d'un point d'eau et d'un vidoir. Une porte vitrée permet d'isoler la salle d'activités du centre social Planète Champsaur et des bureaux de l'ASCR. Montant des travaux 17 622 € TTC.

À l'École d'Autrefois, à Saint-Jean, l'entreprise SAS Cimebat d'Orcières a réalisé une rampe d'accès en béton avec une finition frotassée, au préau, à un palier devant la porte d'entrée du bâtiment. Les pierres taillées existantes ont été replacées et elles contribuent à l'esthétique de la construction en formant des marches d'escalier conformes en hauteur. Montant des travaux 4500 € TTC.

Les travaux d'accessibilité à la base de loisirs (cheminements extérieurs et WC accessibles) ont été terminés en 2021 (cf bulletin n°16 p 12).

Ils ont consisté en la réalisation d'un cheminement piéton conforme aux besoins PMR avec construction d'un muret de soutènement en gabions de l'ancien court de tennis et une rampe d'accès aux sanitaires.

Le cheminement est revêtu de matériaux stabilisés, constitué d'un mélange de grave non traitée de 3-15 mm et de chaux hydraulique, sur une épaisseur de 20 cm, le tout compacté. Le sol ou le revêtement de sol du cheminement accessible doit être non meuble, non glissant, non réfléchissant et sans obstacle à la roue.

Les sanitaires accessibles sont reliés à ce cheminement par une rampe et une dalle permettant leurs accès.



✿ Accessibilité École Autrefois



✿ Le sol en carrelage

> Des travaux à l'école

Des travaux ont été réalisés dans les deux salles de classe de la maternelle. En effet, le sol plastique avait mal vieilli et était difficile à entretenir. Les élus ont décidé de le remplacer par un carrelage. C'est l'entreprise Ribail Éric qui a effectué ce travail, pour un montant de 10 000 € HT. Les agents des services techniques ont été en charge d'autres menus travaux demandés par les enseignantes.

Deux classes ont vu l'installation de vidéoprojecteurs et cinq ordinateurs portables ont remplacé le matériel devenu obsolète. Ce matériel a été acquis avec l'aide des subventions du plan de relance numérique engagé par l'État.

De plus, en cours d'année une salle à l'étage a été réaménagée en salle de réunion. Après la démolition d'une cloison qui a permis l'agrandissement de cette pièce, les peintures ont été refaites, le sol aussi. Des tables pliantes et des chaises ont été achetées par la mairie, pour meubler cette belle salle.



✿ Salle de réunion

> La vente de la cure de Saint-Nicolas

Par délibération du 1er août 2019, le conseil municipal avait décidé la vente du bâtiment de l'ancienne cure de Saint Nicolas.

M. Benoit Sappe, au cours de l'année 2020, a fait une offre d'achat à 160 000 €, montant inférieur à l'estimation (entre 180 000 et 190 000 €). Considérant que les travaux de rénovation de l'installation d'assainissement non collectif n'avaient été ni engagés ni réalisés par la commune, le conseil municipal du 25 août 2020 a accepté l'offre.

Le montant de la vente sera affecté au projet de rénovation et de mise aux normes notamment d'accessibilité de la Maison de la Vallée.

> Isolation des combles de la partie bureau du parc et Office de Tourisme de la Maison de la Vallée

La commune a saisi l'opportunité d'isoler les combles à l'aide du dispositif d'isolation à 1 €. Les 20 cm de laine de verre posé il y a 30 ans étaient bien affaissés !

Ainsi, 30 cm de ouate de cellulose permettront de réduire les dépenses énergétiques pour le chauffage en hiver, mais aussi de réduire la surchauffe des bureaux en été.

L'entreprise Syneris a réalisé les travaux en janvier 2021.



✿ Isolation des combles de la Maison de la Vallée

> Une Citerne Incendie à Clot Davin

Le hameau de Clot Davin est composé de 9 habitations qui, possédant leurs propres sources, ne sont pas desservies par le réseau d'eau potable. Ainsi, le hameau est classé au PLU comme non desservi par le réseau public.

Cependant, comme le hameau ne disposait pas de moyen propre à la lutte contre l'incendie, les élus ont rencontré le lieutenant Jean-Rémy Magnan du SDIS 05 afin d'envisager ensemble la meilleure solution au meilleur coût.

Plusieurs rencontres et déplacements sur le terrain, ont permis d'arrêter le choix de l'implantation d'une réserve incendie.

Suivant les préconisations du SDIS 05, elle se compose d'une citerne de 30 m³, placée au centre du hameau. Pour permettre l'accès aux engins de lutte contre l'incendie, l'élargissement de la route à l'endroit de la citerne était nécessaire.

Le lieu envisagé de l'implantation de la citerne se trouvant sur deux parcelles privées, des démarches ont été entamées auprès des propriétaires concernés.

Mesdames Dubos Yvonne et Martine, ainsi que M. Jean-Paul Courbon, les propriétaires, qui, comprenant l'importance pour le hameau de ce projet, se sont montrés favorables à l'acquisition par la commune des parcelles concernées.

En fait, seule la parcelle de mesdames Dubos Yvonne et Martine a été nécessaire et a fait l'objet d'une acquisition par la commune pour un montant estimé à 4 000 €, frais de notaire compris.

Le coût du projet, est de 22 160 € HT. Des subventions ont été demandées auprès de l'État (30 %) et du Conseil Département (30 %). Après appel à candidature, c'est l'entreprise André TP située à La Rochette qui a été retenue.

Le 17 novembre, la réception des travaux de la citerne de Clot Davin, a eu lieu en présence du maire et du lieutenant Jean-Laurent Antelme du SDIS 05.



✿ Citerne incendie Clos Davin

> Arrêt de Bus du Moulin

De menus aménagements ont été réalisés à savoir le remplacement du poteau bois existant en mélèze par un identique en chêne et l'ajout d'un poteau à côté du musée.

Le distributeur automatique a été enlevé mais le boîtier électrique existant conservé.

L'indication des lignes passant par cet arrêt a été rajoutée.

De plus, un rack pour stocker deux vélos a été mis en place sur la place du parking, la plus proche de l'abri voyageur.



✿ Entretien église Chabottonnes

> Façade église de Chabottonnes

En juin 2021, l'entreprise : SAS CIMEBAT est intervenue sur la façade de l'église de Chabottonnes pour un montant de travaux de 4 994 € TTC

Ces travaux ont consisté :

- en l'élimination des morceaux non solidaires de l'enduit existant et de l'application en deux passes d'un enduit de mortier de chaux, avec recherche d'un ton assorti à la couleur ambiante ;
- en une Intervention sur le clocher, avec un fond au mortier de ciment frottassé horizontalement et de la confection de bavettes au mortier et de la pose et ajustage d'une tôle pliée zinguée.

Les services techniques municipaux ont réalisé la reprise des scellements de la porte du cimetière.



✿ Caveau Malbresset

> Le cimetière de Malbresset

Il était devenu nécessaire de créer de nouveaux caveaux au cimetière.

Suite à l'appel d'offres, l'entreprise SAS TechnoFR basée dans l'Ain a été retenue.

Au printemps, ce sont 5 caveaux de 6 places et 10 de 3 qui ont été installés.

L'entreprise Michel de Chorges également retenue dans le cadre de ce marché a mis en place un colombarium de 12 cases, au cours de l'automne.

Le montant global de ces travaux s'élève à 39 260 € TTC.



✿ Révision groupe froid

➤ La patinoire : une ouverture sous l'égide COVID !

En dépit de l'incertitude liée à la crise sanitaire, l'ouverture de la patinoire a été maintenue avec une série d'aménagements : jauge et réservation en ligne. La contrainte de chauffer les patins en extérieur n'a pas freiné les passionnés.

Cette année 2021 a été l'année d'investissements importants pour la patinoire. Tout d'abord, l'entreprise CLAIE a réalisé un essai étanchéité à la suite d'une suspicion de fuite sur les deux conduites enterrées. L'intervention a montré qu'il n'y avait pas de fuite, ce qui a permis de lever un doute sur ces deux conduites.

L'entreprise « ENGIE solution » a été également missionnée pour conduire la révision mécanique et le changement de gaz, pour un montant de 30 875,18 € TTC. A la suite de cette révision, le bureau de contrôle APAVE est venu vérifier le travail pour délivrer un certificat de conformité, désormais nécessaire pour ce type d'installation.

Par ailleurs, des joints caoutchouc ont été changés, les 2000 litres de Glycol remplacés et recyclés, 2 vannes posées et l'un des deux moteurs réparé.

➤ Réseau d'eau potable : fin du programme de rénovation

Commencé au printemps 2019, la quatrième tranche de travaux s'est terminée cet automne 2021 au niveau du centre de vacances du Diamant. La branche des Eymes a été terminée en fin de printemps. Constatant la vétusté du réseau d'assainissement au niveau de la Charrière, il a été décidé de changer l'ensemble de la conduite du quartier (de la maison Rose Ferrier à l'embranchement de la route). À cette occasion le réseau pluvial a été séparé. Un autre imprévu a concerné le changement d'une conduite AEP entre le pont et l'embranchement de la route de Saint-Léger-les-Mélèzes.

A l'occasion de ces travaux plusieurs bornes incendies ont été remplacées, déplacées ou supprimées : aux Eymes, à la Communauté de communes, au Diamant.

De plus, 60 mètres de canalisation d'assainissement ont été remplacées et trois regards de visite installés. Cette portion située dans la propriété de la famille Sarrazin présentait de nombreuses anomalies : contre pente et intrusion de racines formant des « queues de renard » à chaque jonction de buse béton. Chaque année une session d'hydrocurage était nécessaire. Remerciements très vifs à la famille Sarrazin pour leur autorisation. Un problème récurrent a été réglé.

Ainsi le coût de ce programme s'élève à 523 123,51 € HT, financé à hauteur de 80 %. En raison des travaux imprévus, le coût initial a été dépassé d'environ 10 %.

Modernisation du réseau AEP et assainissement

Cette année 2022 sera consacrée à la poursuite de la modernisation de notre réseau. À cette fin, le bureau d'étude HYDRETTUDES basé à Gap a été retenu. Cette étude concerne la création d'un réservoir pour le hameau des Bonnets et le changement de 300 mètres de canalisation d'assainissement entre l'école et les Foulons. Ce tronçon est identifié comme défectueux (intrusion d'eaux parasites) depuis le schéma directeur de 2000. Ces travaux sont « préfinancés » dans le Contrat de Rivière.

Toujours à propos du réseau d'assainissement, conformément à la législation, la commune doit réviser son schéma directeur tous les 10 ans. La révision du schéma est lancée cette année. Une consultation pour retenir un bureau d'étude est en cours ; un long travail

laborieux devrait commencer d'ici le printemps.

Extension du réseau AEP et Assainissement

Cette année 2021, la commune a réalisé deux extensions de réseau : le premier au niveau du hameau des Arieys (16 595 €), l'autre à Chabottonnes (23 781 €).

➤ Le hameau des Arieys

Ce hameau qui jusqu'à récemment comptait neuf maisons, va se développer avec la construction à venir de neuf autres habitations.

Le permis d'aménager délivré courant 2020, route de St-Léger a entraîné des travaux de raccordement des réseaux enterrés jusqu'à l'angle de la parcelle concernée.



✿ AEP Montée Charrière



✿ Inspection poteau incendie

Études & travaux à venir

> Ponts et murs de soutènement sur la voirie communale

Dans le cadre du programme national Ponts (PNP) financé par France Relance, plus de 11 000 communes ont bénéficié d'un recensement de l'état des ponts dont elles ont la charge. Ce programme est piloté par le CEREMA.

La commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas, éligible à ce programme a déposé un dossier d'inscription qui a été retenu par le CEREMA.

Un bureau d'études, CEREMA DIADES, s'est déplacé le 10 novembre 2021, pour la visite des ponts :

- du Frêne ;
- des Ricous ;
- des Bonnets ;
- de Montorcier ;
- du torrent des Bonnets (Les Richards) ;
- du pont de la station de pompage (Les Ricous).

Les murs de soutènement de part et d'autre du Drac au Pont ont été également inspectés.

La commune sera destinataire du compte-rendu de ces études pour programmer d'éventuels travaux, les derniers datant de 2011.

> Cheminements piétons

Au cours de cette année, le cahier des charges en vue de retenir un bureau d'études de « maîtrise d'œuvre » a été écrit par l'agence départementale, IT05. La consultation vient d'être lancée.

Le bureau d'études retenu travaillera en 2022, sur l'emprise nécessaire aux divers cheminements : Le Diamant, St-Jean et Les Foulons.

Sa mission consistera à identifier précisément les parcelles nécessaires à l'emprise foncière de ces cheminements et à en chiffrer le coût d'acquisition. Le tracé concernera du domaine public, mais certainement du domaine privé aussi !

> Requalification de la MDV

Après avoir retenu l'architecte (Soléa Voultier) fin 2020, l'année 2021 a été consacrée aux étapes de l'Avant-Projet Sommaire (APS), et de l'Avant-Projet Détaillé (APD).

Cet APD a été passé au crible par le bureau de contrôle SOCOTEC. Au cours du mois de novembre, la consultation a été lancée, pour un commencement des travaux ce printemps 2022. Pour plus de détail concernant le projet, vous pouvez vous référer au BM n°16.

> Église de Saint-Jean

Une étude de l'état des murs visant à regarder de près l'humidité potentielle a été effectuée le 21 avril 2021, après de fortes pluies des deux semaines précédentes.

La caméra thermique Infra Rouge acquise par la commune pour la détection de fuites thermiques et d'infiltrations éventuelles d'eau a été utilisée et a montré qu'il n'apparaît aucune humidité particulière résultant des pluies. Seule l'humidité intérieure due à la fréquentation occasionnelle lors des messes et cérémonies, avec chauffage, peut expliquer la condensation et les filets d'eau ruisselants sous les vitraux, responsables de petites traces.

Des travaux de doublage intérieur des chapelles en Fermacell, permettant la ventilation, et de peinture, sont envisagés pour cette année 2022.

> Opération "Petites villes de demain"

Certaines communes rurales de France ont été sélectionnées par l'État pour bénéficier d'une opération de revitalisation des centres bourgs des territoires (ORT).

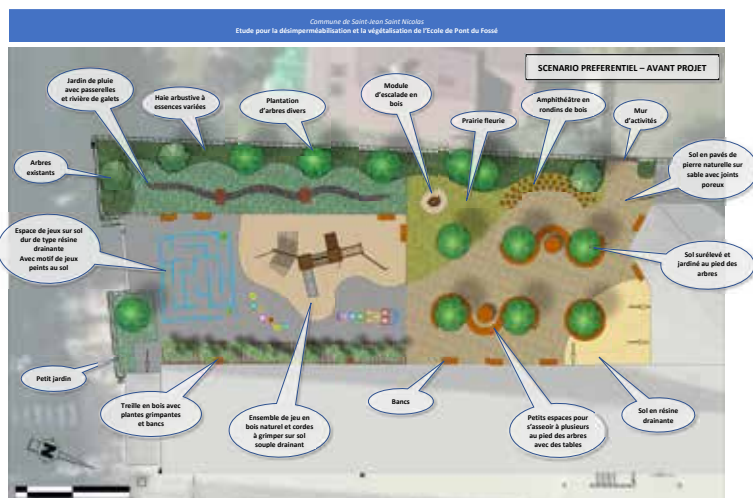
La commune de Saint Bonnet est lauréate du programme. La communauté de communes du Champsaur Valgaudemar porte ce programme également. Les bourgs « relais » dont Saint-Jean-Saint-Nicolas (Pont-du-Fossé) vont entrer dans le cadre d'une opération programmée de l'habitat (OPAH) qui vise à rendre plus attractif l'habitat du centre-ville ou centre-bourg.

Dans un premier temps, la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas s'est engagée à participer à l'étude préalable permettant de dresser un diagnostic de l'habitat sur ce territoire.

Des précisions seront apportées au fur et à mesure de l'avancement de cette étude et feront l'objet d'une communication aux habitants.

➤ La cour de l'école

Depuis plusieurs années, une réflexion est en cours sur un aménagement de la cour de récréation. En effet, son revêtement en enrobé est en mauvais état et le manque d'ombre se fait cruellement sentir lors des épisodes très chauds de juin ou septembre. De plus, les enfants s'ennuient dans cet espace, lors des récréations. L'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a lancé un projet : « Rebond eau biodiversité climat » qui peut aider au financement d'un projet de désimperméabilisation de cour d'école et d'aménagement pour créer des îlots de fraîcheur et assurer une infiltration des eaux pluviales dans les sol et sous-sols et non dans le réseau collectif. Pour répondre à cet appel à projet et obtenir d'éventuels financements, une étude devait être réalisée par un bureau spécialisé. La municipalité, après consultation a retenu une équipe pluridisciplinaire (atelier Azimuts, MG Concept ingénierie, Géotechnique S2) qui a été missionnée pour réaliser une étude opérationnelle.



En phase 1, un état des lieux, une étude de sol et sous-sol autres diagnostics ont été effectués. Des essais d'eau ont montré une très forte perméabilité des graves alluvionnaires qui composent le sol et sous-sol, avec une bonne capacité drainante ce qui rend ce projet de désimperméabilisation de la cour de l'école possible. L'état des lieux a mis en avant, le mauvais état du revêtement imperméable qui piège la chaleur et les trois petits arbres qui apportent une ombre insuffisante. Une analyse des contraintes a été faite notamment celles du déneigement avec la formation de plaques de glace, du nettoyage des locaux scolaires.

En phase 2, les parents, l'équipe pédagogique et le personnel d'entretien ont été concertés pour connaître les usages, les inconvénients, les dysfonctionnements de la cour actuelle et ont été destinataires de questionnaires, dont les réponses ont été étudiées. De leur côté, les élèves ont travaillé plusieurs thématiques pour comprendre les enjeux. Huit maquettes de la cour « idéale » ont été réalisées lors d'ateliers dans deux classes de cycle 3 avec le concours du bureau AZIMUTS. Tous les élèves de l'école se sont prononcés lors d'un vote après exposition des maquettes.

Après tous ces diagnostics, études et concertations, un travail de synthèse et de mise en forme a permis le dépôt du dossier du projet auprès de l'Agence de l'Eau, de la Région et de l'État en espérant qu'il obtienne suffisamment de subventions car le montant estimatif de cette opération s'élève à 384 000 €.

Après tous ces diagnostics, études et concertations, un travail de synthèse et de mise en forme a permis le dépôt du dossier du projet auprès de l'Agence de l'Eau, de la Région et de l'État en espérant qu'il obtienne suffisamment de subventions car le montant estimatif de cette opération s'élève à 384 000 €.

➤ Des aménagements à la base de loisirs

Un cheminement piéton d'environ 500 mètres, relie le village de Pont-du-Fossé et l'aire de camping-car. Ce cheminement passe par la Base de Loisir du Chatelard où se déroulent de nombreuses activités dont les festivals, l'Écho des Mots, Retours du Monde et Alp River Rock. Afin de faciliter l'accès au village et à la Base de Loisir le soir, la commune souhaite équiper le cheminement de bornes lumineuses douces. À raison d'une borne tous les 20 mètres, cela nécessite 25 bornes. Des projecteurs LED, moins consommateurs en énergie, remplaceront les projecteurs existants autour du city stade. À la paillotte qui abrite des tables de pique-nique, l'éclairage demande à être modernisé par des LED à éclairage indirect. Ces différents éclairages seront éteints en fin de soirée. Il convient de sécuriser l'alimentation électrique pour les festivités. Les travaux consisteront en l'installation d'une armoire de distribution électrique en façade des toilettes (inter sectionneur 4P63A, 2 disjoncteurs 4P63 A courbe B différentiel 300mA type AC, 1 contacteur 3 positions, 1 horloge astronomique avec possibilités de coupure nocturne). Cet équipement permettra d'éviter la pose à même le sol d'un câble d'environ 300 mètres. Un fourreau sera posé en tranchée commune entre le point de branchement et les toilettes permettant une mutualisation des travaux. Afin de faciliter les branchements électriques le long du cheminement, 3 bornes festivités seront installées. Ce câblage sera réalisé en tranchée commune.

Ainsi le coût total des travaux estimés par l'entreprise ETEC s'élèvent à 71 629,12 €. Des subventions sont demandées à l'Etat, à la Région avec un reste à charge pour la commune de 20 % du montant de ces travaux.

➤ Étude de programmation et extension de l'école

En octobre 2018, la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas a confié une étude de programmation urbaine et architecturale au groupement de bureaux d'études Toposcope. Les axes d'études de la mission portaient sur :

- la création d'un nouveau quartier d'habitation rue de la Tournée ;
- une extension et/ou réorganisation de l'école ;
- la création d'une salle multi-activités à caractère sportif ;
- la création et la sécurisation de cheminements doux ;
- l'organisation du stationnement à Pont du Fossé ;
- la mise en place d'une halle couverte sur la patinoire.

Après l'élaboration d'un diagnostic territorial global et d'un état des lieux du fonctionnement de l'école existante mené en novembre 2018, certains sujets ont été retenus pour être approfondis. Ainsi, la réorganisation/extension de l'école et

la construction d'une salle multi-activités ont fait l'objet de scénarios d'aménagement spatial présentés en avril, août et septembre 2019, la localisation de la salle multi-activités ayant été envisagée successivement à l'école, puis sur un emplacement réservé rue de la Tournée. En janvier 2021, la nouvelle municipalité a souhaité terminer cette étude afin de mener à bien la construction de la salle multi-activités. Les besoins théoriques auxquels le projet devra répondre ont été actualisés, et après de nouveaux scénarios de faisabilité il a été retenu de construire la salle multi-activités en extension de l'école, en profitant de cette opération pour améliorer le fonctionnement de certains espaces de l'école par la même occasion. Une salle de 200 m² permettant les pratiques sportives scolaires et associatives, avec rangements et sanitaires et 70 m² supplémentaires qui accueilleront le bureau de la directrice, la buanderie, les locaux du RASED et des sanitaires dédiés aux élèves d'élémentaire. Une cour maternelle de 500 m² viendra compléter l'ensemble, sans oublier d'envisager le réaménagement du stationnement des véhicules et la circulation des bus. Une consultation pour choisir le bureau d'architectes qui assurera la conception du projet est en cours.

➤ Garage communal aux Foulons

À la suite de la reprise par la commune du déneigement, des normes en matière de stockage de produits dangereux, sanitaires et des conditions de travail, ont conduit la commune à s'interroger sur la création d'un nouveau local technique permettant de répondre à l'ensemble de ces besoins. Cette année 2021, les élus ont été accompagnés par le CAUE et par un architecte pour définir le programme. Christophe Culoma, architecte a été retenu pour conduire cette étude. C'est lui qui avait travaillé sur les garages techniques de Saint Bonnet en Champsaur. La délocalisation du « garage de la Poste » se fera dans l'atelier relais situé aux Foulons. Il sera nécessaire d'agrandir cet atelier existant. À cette occasion, l'agence départementale IT05 a réalisé une étude pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture. De nombreuses étapes restent à franchir, mais à terme, le garage de la poste sera disponible pour y loger une nouvelle activité, certainement plus en adéquation qu'un garage technique en cœur de village !



➤ Réalisation d'un terrain de roller hockey et multi sport extérieur



Dans le cadre de la modernisation de la base de loisirs, la commune souhaite réaliser un terrain de roller hockey extérieur avec un sol de type « stilmat » comprenant barrières et filets de protection, celui-ci viendra en lieu et place d'un terrain de tennis vieillissant, impliquant également des travaux d'aménagements (extension de la dalle béton, empierrement, reprise fissure...). Cette installation permettra d'offrir un lieu de pratique adéquat au club de Roller Hockey du Champsaur Valgaudemar et ainsi lui permettre de développer les créneaux d'entraînements, des adhésions, d'encourager et d'améliorer la pratique sur un

sol adapté et de qualité et de développer la pratique du roller en accès libre. Cette installation sera la première de ce type dans le Département des Hautes-Alpes. Avec l'appui du club RHCV, le nouvel équipement pourra être utilisé pour des manifestations inédites et innovantes (tournois, stage outdoor). Ensuite, elle offrira une pratique multi-activité car compatible avec d'autres activités en extérieur, pour les loisirs ou les clubs sportifs (sports collectifs notamment). Enfin, le terrain réhabilité, clôturé par des barrières rigides, un sol de qualité, pourra servir à de nombreux utilisateurs en dehors des clubs comme par exemple :

- le groupe scolaire de Pont du Fossé (140 élèves) ;
- l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement domicilié sur la commune et ceux des alentours ;
- le Lycée Professionnel Pourtrain (200 élèves) ;
- les centres de vacances de la commune, au nombre de 4 mais aussi des alentours ;
- une pratique en accès libre favorisant l'activité sportive.

En ce qui concerne la pratique en accès libre (en dehors des créneaux réservés aux associations et clubs agréés), ce nouveau terrain viendra également en cohérence et complémentarité avec la patinoire artificielle de plein air communale ouverte de décembre à mars au cœur du village. En effet, la patinoire ravit le public et nombreuses sont les familles, les jeunes, les adolescents de la vallée du Champsaur Valgaudemar ou vacanciers qui pratiquent cette activité qui deviendra complémentaire avec ce nouveau projet sur le reste de l'année. Enfin, des passerelles seront facilitées pour une pratique diversifiée et complémentaire entre le club des Griffes de l'Ours qui s'entraîne au hockey sur glace à Pont-du-Fossé et le club du Roller Hockey Champsaur Valgaudemar qui utilisera ce nouvel équipement.



L'Agence Nationale du Sport, sollicitée pour subventionner cet équipement à hauteur de 50 % a donné son accord.

Une subvention a été demandée au Conseil Départemental, à hauteur de 30 %.

La dépense prévisionnelle du projet se monte à 84 180,00 € HT.



➤ **Les commerçants : arrivées / créations**

• **UN NOUVEAU RESTAURANT : LE TIPI**



Jean-Pierre Clère s'est installé à la sortie du village, entre la Com Com et la route départementale après avoir acheté le terrain sur lequel il a implanté son établissement.

Il vous propose, au sein de son restaurant le TIPI, pizzas, kebabs, paninis et plats du jour que vous pourrez déguster en terrasse, sous un grand tipi indien ou bien emporter chez vous.

Pendant la saison d'ouverture - de février à novembre - des animations sont également proposées : soirées à thème avec groupes musicaux, bouledrome et, prévision de soirées « pleine lune » sous le grand tipi !

• **CRÉATION D'UNE CONSERVERIE**



Mélanie et Cédric Gonsolin annoncent l'ouverture prochaine (fin février/début mars) de leur nouveau magasin « GOUTE » à Pont-du-Fossé situé en face de la Poste, à côté du magasin de Christophe Zana (angle Grand'rue/rue de l'Estripa).

Votre artisan traiteur propose une fabrication artisanale sur

place ainsi qu'une boutique de vente directe.

Chez eux, le bonheur se fait maison !

Un lieu incontournable pour les épicuriens : spécialités du Champsaur, plats préparés, conserverie, tourtes, charcuteries à la coupe, fromages à la coupe, cave à vins, cave à bières, pâtes fraîches ainsi qu'une grande sélection en épicerie fine de chez nous et d'ailleurs !

Bon vent !

• **LA CONFISERIE HAUT-ALPINE S'AGRANDIT**



À côté de la brasserie Walpine et de la conserverie Goute, Christophe Zana agrandit son atelier de production de miel et de confiseries dont la boutique « La Confiserie Haut-Alpine » jouxte la nouvelle conserverie.

• **CRÉATION D'UNE BRASSERIE LA WALPINE « LA BIÈRE QUI COULE DE SOURCE »**

Début 2022, la commune de St-Jean-St-Nicolas accueille une équipe de jeunes entrepreneurs, Jean Escalon et



Guillaume Waille qui se lancent dans la production de bière et limonades locales.

Leur désir est de mettre en avant notre territoire d'exception, avec son eau de source, en utilisant les

matières premières locales, malt d'orge du Champsaur via le GAEC du GA, voire plus tard du houblon local.

La bière et la limonade seront certifiées « Agriculture biologique ». Pour commencer, une gamme de base sera proposée (blonde, blanche, IPA, bière au miel) ; par la suite des gammes éphémères seront développées selon les saisons.

Leur volonté est de mettre en place, de la vente directe sous forme d'un système de réservation et des permanences à la brasserie (click and collect).

Les bières et limonades seront disponibles à la vente dans certains magasins, bars et restaurants de la vallée.

Pendant la saison estivale, des visites de la brasserie seront organisées pour expliquer le fabuleux processus de fabrication de la bière.

À vos chopes, donc !



• **PIZZ BULL**



La tournée de PIZZ BULL dans la vallée va dorénavant comprendre une journée, le jeudi dès 18h à

Pont-du-Fossé sur la place du village.

Jérôme Plazi vous proposent une grande variété de pizzas, de nombreux sandwiches, tacos ainsi que des boissons.

Tout cela avec bonne humeur et carte de fidélité !

• CABINET D'ENERGÉTIQUE TRADITIONNELLE CHINOISE



Anne Rolland s'est installée dans la Maison Forestière, route de Montorcier.

Cinq années d'études à l'Institut de Médecine Traditionnelle Chinoise au Pontet (84) lui ont permis d'approfondir les 5 branches fondamentales de la Médecine Traditionnelle Chinoise : la Diététique, la Tuina, la Puncture, la Pharmacopée et le Qi Gong.

Elle a complété son cursus avec l'apprentissage du Chi Nei Tsang (massage viscéral taoïste) à Paris accompagné d'une formation en Auriculothérapie (addictions, troubles du sommeil, stress, douleurs chroniques).

Bilan et prise en charge personnalisés permettront à chacun de prendre conscience de ses propres déséquilibres et de trouver avec cette praticienne, l'ensemble des moyens nécessaires pour améliorer sa vie quotidienne.



• L'ATELIER DE NICO

Nicolas Dufour a commencé son activité il y a 3 ans environ sur la commune.

C'est un entrepreneur spécialisé dans des travaux de menuiserie bois : aménagements intérieurs, lambris, bardages, terrasses, mezzanines etc.

Grâce à un véhicule adapté, il peut accéder chez ses clients par tous les temps et sur tout type de route ou de chemin.



L'Atelier de Nico
Artisan Bois - Rénovation - Aménagement

Nicolas DUFOUR - Dirigeant

☎ 06 13 22 46 29
✉ ndservices05@gmail.com
f L'Atelier de Nico by ND Services 05

• LA ME3C



Concentration • Calme • Contrôle, mais aussi Corps • Cœur • Cerveau, un équilibre des 3 plans de l'être humain pour fonctionner de manière harmonieuse.

Caroline Durantont s'est formée à cette méthode qu'elle a mise en pratique durant le temps périscolaire.

C'est une pratique psychocorporelle, ses objectifs sont le bien-être des enfants & des adolescents ainsi que des relations apaisées envers soi-même & les autres. Elle privilégie de ce fait un développement équilibré qui prend en compte toutes les composantes de l'être humain : corps - cœur (émotions) - cerveau (intellect). Ses 3 objectifs sont la Concentration, le Calme et le Contrôle (de soi) pour un développement équilibré des enfants.

C'est basée sur une philosophie de vie dans laquelle on retrouve des attitudes positives comme : le respect, la tolérance, la bienveillance...

La Méthode Éducative 3C donne à l'enfant des outils pratiques et efficaces pour qu'il puisse mieux gérer son monde intérieur, ses émotions, ses pensées mais aussi ses attitudes physiques dans une société actuelle empreinte d'agitation, d'hyperactivité, de stress et de violence. Cette méthode vise entre autres à développer les capacités d'attention et la concentration de l'enfant et à lutter contre l'agressivité et la violence à l'école. Elle aide également l'enfant à trouver le calme, le bien-être et à développer toutes ses potentialités et sa créativité.

Elle permet de lutter contre l'agitation, l'hyperactivité, l'agressivité, le mal-être, le manque de confiance en soi... une pratique psychocorporelle, avec des exercices de concentration, de respiration, d'attention, de relaxation et de yoga spécialement adaptés à l'enfant.

À qui s'adresse cette méthode ?

À tous les enfants qui veulent améliorer leurs capacités et leur bien-être.

Mais aussi et surtout :

- aux enfants ayant des difficultés scolaires ;
- aux enfants qui manquent d'attention ;
- aux enfants qui manquent de confiance en eux ;
- aux enfants ayant des troubles et difficultés d'ordre physique ou psychologique : difficulté de coordination, mal dans son corps, mal dans sa peau, enfants dyslexiques ou dyspraxiques, hyperactifs, violents ou agressifs ;
- aux enfants malades ou handicapés.

Les exercices sont adaptés pour pouvoir être pratiqués de la maternelle au lycée :

- en séances types, en groupe, la séance peut aller de 20 minutes pour les petits en maternelle jusqu'à 1 heure à partir de 7 ans ;
- de manière ponctuelle en classe, 1 ou 2 exercices (quelques minutes) sont pratiqués en début de cours, après une récréation, ou encore, pour se vider la tête, se détendre après une journée bien pleine ;
- en séance individuelle, en cas de problématique importante chez l'enfant.

➤ Le lycée POUTRAIN

Au mois de juin 2021, Jean-Yves Jaussaud, enseignant en mathématiques et sciences physiques, a fait valoir ses droits à la retraite après 35 ans au sein du lycée POUTRAIN. Arrivé en septembre 1986 après quelques postes dans des lycées publics comme à Embrun et à Gap (Paul Héraud), il s'investit très rapidement en devenant membre du conseil d'administration dès l'année 1988. En 1994 il devient vice-président, puis de 2002 à 2005 trésorier-adjoint, puis trésorier de 2006 à 2018 avant de devenir Président de l'association Prégentil Montorcier, au départ de Pierre Darier en 2018.

En fin d'année 2021, les internes et une partie de l'équipe enseignante et administrative ont salué le départ du surveillant d'internat Xavier Chiarisoli qui depuis février 1989 était présent la nuit auprès des élèves. Au niveau de l'équipe enseignante, Mathieu Foiret a remplacé Jean Yves Jaussaud et Eliana Fortunato, madame ERSNT en ar-rêt pendant 1 an.

En partenariat avec le GRETA des Hautes-Alpes, une nouvelle formation a été dispensée dans les locaux du lycée Poutrain du 8 février au 22 juillet 2021 et reconduite en 2022. Pour accéder à cette formation, aucun pré requis n'est nécessaire et les principaux objectifs sont la conduite et la maintenance des systèmes de chauffage, ventilation, climatisation. Toujours en partenariat avec le GRETA des

Hautes-Alpes le lycée accueille en mixité de publics, 12 ap-prentis qui se répartissent comme suit : 5 en Première BAC PRO TISEC (Technicien en Installation des Systèmes Ener-gétiques et Climatiques) , 4 en Terminale BAC PRO TISEC, 2 en Terminale CAP MIS (Monteur Installateur Sanitaire) , 1 en Terminale CAP MBC (Maintenance des Bâtiments de Collectivité). La mixité de publics permet dans une même séquence de formation, un regroupement, d'élèves en for-mation initiale sous statut scolaire ou d'apprentis . Chaque élève ou chaque apprenti présente à la fin de sa formation le même diplôme. Cette année le secrétariat du lycée ac-cueille en apprentissage Aurélia GLEIZE en BTS Gestion des Petites et Moyennes Entreprises pour une durée de 2 ans sous la tutelle d'Estelle Turc qui a aussi bénéficié de cet apprentissage au lycée Poutrain.

Les travaux d'agrandissement avancent doucement : la réalisation dans l'été 2021 des 2 structures métalliques suivie dans l'automne du montage des panneaux photo-voltaïques sur l'ensemble des structures y compris le gym-nase et le bâtiment scolaire. Pour information la puissance totale des panneaux photovoltaïques sur les différents toits sera de 30 KW lorsqu'ils seront connectés. Le lycée POUTRAIN ne peut pas faire un résumé de l'année 2021 sans avoir une pensée pour Pierre Grand décédé le 5 no-vembre 2021 à l'âge de 92 ans. Pierre a beaucoup œuvré pour le lycée en tant qu'enseignant mais aussi en tant que président de l'association Prégentil Montorcier gestion-naire du lycée POUTRAIN de 1979 à 2001.

RÉSULTATS DES EXAMENS DE JUIN 2021

- Diplôme National du Brevet : 92,86 % de réussite.
- CAP MIS (Monteur Installateur Sanitaire) : 100 % de réussite.
- CAP MBC (Maintenance Bâtiments Collectivités) : 100 % de réussite.
- BAC PRO TMA (Technicien Menuisier Agenceur) : 90 % de réussite.
- BAC PRO SN (Systèmes Électroniques Numériques) : 100 % de réussite.
- BAC PRO TISEC (Technicien en Installation des Systèmes Énergétiques et Climatiques) : 100 % de réussite.
- TITRE PROFESSIONNEL « MENUISIER DE FABRICATION BOIS ET DERIVES » : 100 % de réussite.
- TITRE PROFESSIONNEL « AGENT DE MAINTENANCE CLIMATISATION, VENTILATION et CHAUFFAGE » : 87,5 % de réussite.

➤ Fleurissement et récompense

Pour cette sixième année, les différents élus en charge du fleurissement ont décerné à Monsieur et Madame Guirouard Aizée du hameau de Ruisseau Lacour, le premier prix du concours communal Village fleuri 2021.

Un bon d'achat de 50 euros aux jardins du Champsaur à Chabottes va leur être offert pour continuer à fleurir leur maison cet été.



> L'école

La rentrée scolaire a eu lieu, en septembre, avec les prescriptions sanitaires réglementaires qui demandent une organisation précise et réfléchie : pas de brassage entre les diverses classes, un lavage des mains rigoureux, un entretien des salles de classes et des espaces communs très minutieux, une aération des locaux impérative et fréquente quelle que soit la température extérieure. Ces diverses contraintes entraînent une atmosphère pesante mais elles sont nécessaires pour garder les classes ouvertes.

Ce sont 127 enfants qui sont inscrits à l'école dont 14 PS (petite section), 14 MS (moyenne section) et 15 GS (grande section). Dans les 4 classes élémentaires, ce sont 14 CP (cours préparatoire), 19 CE1 (cours élémentaire 1^{re} année), 15 CE2 (cours élémentaire 2^e année), 17 CM1 (cours moyen 1^{re} année), 19 CM2 (cours moyen 2^e année qui fréquentent ces classes.

Pas de changement dans l'équipe enseignante, ni dans le personnel en charge du périscolaire non plus.

> Le Blob

L'école de Pont-du-Fossé a répondu à un appel à projet du CNRS. Le thème de cet appel « Derrière le blob, la recherche », il s'adresse à 10 000 apprentis scientifiques.

Sous la houlette d'Audrey Dussutour, biologiste du CNRS, 4500 classes vont, en lien avec Thomas Pesquet dans la station spatiale internationale, mener des expériences pour apprendre à connaître cet être apparu il y a entre 700 millions et 1 milliard d'années. Cette créature sans bouche, ni estomac, ni pattes, ni cerveau est composée d'une cellule et de plusieurs noyaux. Elle n'aime pas la lumière et vit dans les sous-bois, sous toutes les latitudes. Cette masse spongieuse se déplace, mange et a des capacités étonnantes. Elle se divise, fusionne avec d'autres et se met en dormance en se déshydratant.



✿ Activer la gélose



✿ Réveiller le blob

Les blobs sont arrivés à l'école en état de sclérote. L'expérience des enfants a consisté à réveiller les blobs séchés, les installer dans des boîtes de Pétri à l'abri de la lumière et le tout sur un lit de gélose, ceci pour les réhydrater, puis les nourrir avec des flocons d'avoine ou des champignons de Paris. Mais ces blobs n'ont aimé ni les flocons bio, ni le sel, ce qui a amusé les enfants. Ils ont pu partager leur travail lors de points de rendez-vous, en décalé, fixés avec la biologiste Audrey Dussutour sur terre et Thomas Pesquet qui menait ces expériences en apesanteur.

Josiane Arnoux a suivi avec un grand intérêt les travaux des enfants, les a rencontrés et a échangé avec eux pendant plus de 3/4 d'heure. Il faut de la rigueur qui est une compétence à développer chez les élèves, pour mener ces expériences. C'est important qu'ils se questionnent, expérimentent, fassent des erreurs, les corrigent et développent leur esprit critique.

> Les jardins communaux

La location des parcelles des jardins communaux aux habitants de la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas a connu un réel succès. En effet, sur les 14 parcelles à la location, 13 ont été attribuées en 2021. En dépit des pluies tardives du printemps, les jardiniers ont semé et planté leurs légumes, soit de manière traditionnelle, soit en permaculture.

Au printemps 2022, des barrières construites par les employés communaux, seront installées en limite de chaque parcelle ainsi qu'un portail à l'entrée des jardins.

Chaque parcelle a été louée avec une cabane à outils et un robinet d'eau ou un forage.

À cet effet, un règlement intérieur et une convention ont été signés entre chaque jardinier et la commune.

Une première réunion des jardiniers a eu lieu cet automne afin de faire le point sur les idées et les revendications de chacun et il en est ressorti que deux réunions sont à envisager, une au printemps afin de se concerter sur les besoins et les conseils de chacun, d'échanger des plants et une autre à l'automne afin de faire un bilan de la saison, en toute convivialité avec un verre de l'amitié.

Il est important d'échanger les savoirs dans ce domaine car le jardinage demande de l'expertise et certains d'entre nous sont vraiment des débutants dans ce domaine.

Alors à vos outils et récoltons ce que nous semons !



✿ Les jardins communaux

> Le club de Frustel



✿ Les adhérents du club

toujours trop présent, n'a pas permis la mise en place de tous les projets prévus.

Pour 2021, le club compte 64 adhérents. Le bureau a décidé la gratuité des cartes, 2020 étant une année blanche. Les activités du jeudi après-midi, jeux de cartes, scrabble ou papotage suivis d'un petit goûter sympathique confectionné par les membres du Club ont repris.

Les conseils d'administration se sont tenus en 2021, l'assemblée générale a eu lieu le 10 mars par courrier.

Trente-six adhérents (inter club avec celui d'Orcières) ont participé au pique-nique du 26 août, à la base de loisirs de Pont-du-Fossé, et autant de participants à la journée aux Baux-de-Provence, le 29 septembre, toujours avec le Club Orsatus. La visite des Carrières de Lumières suivie d'un déjeuner au restaurant et de la visite du village des Santons de Provence ont enchanté tout le groupe.

Grâce à l'association « L'Écho des Voyageurs », les membres du club ont bénéficié d'une projection d'un film sélectionné pour le festival « Retours du Monde », le 10 septembre. Le repas des retrouvailles au Brudou le 13 octobre, celui de la chèvre à Ancelle et la visite de l'atelier de verre « Ilake » à Saint-Laurent, le 28 du même mois ont bien rythmé l'automne.

La reprise des cours d'aquagym séniors au centre aquatique de St-Bonnet a été bien appréciée.

L'année s'est achevée avec le repas de Noël au Brudou à la mi-décembre, journée très festive et conviviale, suivie d'une tombola qui a fait bien des heureux.

Cet article sur le club Frustel est aussi l'occasion d'évoquer ceux qui nous ont quittés dont René Roussin qui fut le président pendant plusieurs années.

> Musée du Moulin et École d'Autrefois

Depuis de nombreuses années, ces deux bâtiments attirent les visiteurs de passage et les enfants des classes vertes et de neige. Le Musée, à Pont-du-Fossé, est installé



✿ Fête Gourmande

dans un ancien moulin à eau où l'on peut voir le mécanisme qui faisait fonctionner la meule pour faire la farine. Il abrite la mémoire et les objets relatifs à la vie d'antan dans le Champsaur. Champsaur voulant dire « Champ d'or » en patois, nom relatif aux nombreuses cultures que l'on peut encore observer l'été.

L'École d'Autrefois à Saint-Jean nous fait revivre ce que fut l'instruction scolaire au début des années 1900.

Ces deux sites, qui sont gérés par les bénévoles de l'association et nos deux salariées, sont ouverts toute l'année avec visite guidée. Pour l'école, une heure de classe comme autrefois avec dictée écriture au porte-plume et encre violette. L'association organise aussi les vides greniers en juillet et août, la Fête Gourmande en août et participe au Marché de Noël.

Depuis 2020 et l'arrivée du COVID nous avons été privés de beaucoup de visites (confinement, mesures sanitaires, 2400 en 2020 contre 12 444 en 2019) qui sont notre principal financement pour la bonne gestion de l'association. Ainsi nous avons perdu 61 % de nos revenus depuis 2019 alors que nos charges restent identiques. Si les conditions sanitaires le permettent, nous souhaitons pouvoir redémarrer notre activité, au cours de cette nouvelle année pour continuer à faire vivre la mémoire de notre vallée et participer à la vie de notre village.

> L'Association sportive culturelle et rurale, ASCR

Cette année 2021 l'ASCR a dû de nouveau faire face, aux problèmes liés à la crise sanitaire. Certaines activités ont été arrêtées dès le 2 novembre 2020. Au 25 janvier 2021, les intervenants ont été mis



✿ ASCR St-Jean-St-Nicolas

en chômage partiel jusqu'au à fin avril avec la reprise des cours en extérieur. Dans le même temps, un remboursement a été proposé aux adhérents qui le souhaitaient. Un grand merci à tous les adhérents qui n'ont pas pris cette option et ainsi contribué à la survie de l'Association. En raison des contraintes sanitaires, le spectacle n'a pas pu avoir lieu. À la rentrée de septembre, l'obligation du passe sanitaire a amené une diminution du nombre des adhérents. De plus, il a fallu aménager certaines activités pour respecter ces contraintes. Tout cela a entraîné des restructurations et des suppressions d'activités, faute de participants. L'accueil de loisirs a pu fonctionner normalement les mercredis après-midis et les vacances. Avec le renouvellement de la subvention de l'État « colo apprenante » les enfants ont bénéficié de 2 séjours d'une semaine : la préhistoire en Ardèche et le monde marin à Nice. Les programmes proposés par David, directeur de l'ALSH, n'ont cessé de se renouveler et de se montrer de plus en plus attractifs et variés : sport, culture, découverte, création..., toute une panoplie d'activités pour contribuer à l'épanouissement des enfants.

L'année 2021 devait être une grande année pour l'ASCR puisqu'elle a vu le jour le 3 Juin 1971 : 50 ans cela se fête ! Fête reportée en 2022.

Après l'assemblée générale d'octobre, le conseil d'administration a élu un nouveau bureau : Louissette Lavall a succédé à Daniel Oddou à la présidence de l'association, président depuis 20 ans. Ce dernier prend la vice-présidence,

Monique Raynaud, trésorière et Chantal Sicard, secrétaire. Des souhaits pour 2022 : que la situation puisse redevenir normale pour fêter tous ensemble les 50 ans de l'ASCR et rendre un hommage à tous les Présidents et autres bénévoles qui ont œuvré pour l'association pendant toutes ces années et, enfin, qu'elle retrouve sa pleine activité dont dépend « sa pérennité ».

➤ Les Griffes de l'Ours



Malgré une année frappée par les contraintes du Covid19, le club a pu continuer de fonctionner sur la patinoire de Pont du Fossé. Après avoir commencé les entraînements avec un mois de retard, les deux entraîne-

ments ont pu être conservés, mais le couvre-feu à 18h n'a permis que le seul créneau du samedi matin.

Les clubs d'Embrun et de Saint-Jean-Montclar que les Griffes de l'Ours avaient l'habitude de rencontrer, ont eu moins de chance. Ainsi, aucun déplacement cette année, mais seulement des matchs de démonstration durant les vacances de février. Cela n'empêchant pas les enfants de garder l'esprit de la victoire !

Parents comme enfants ont beaucoup apprécié l'effort du club pour maintenir les entraînements, ce qui a permis d'accueillir de nouveaux adhérents. À ce titre, on peut remercier les entraîneurs bénévoles qui ont assuré toute la saison. Pour rappel, le club prête gratuitement l'équipement la première année. Cette saison devrait revoir les entraînements à Merlette le samedi matin.

➤ L'association la Truite du Haut Champsaur

Cette année 2021, une nouvelle fois fortement impactée par la crise sanitaire, s'achève. Il est temps pour l'AAPPMA la truite du Haut-Champsaur de faire le bilan de ses activités, tant côté administratif que sur le terrain.

Côté administratif : lors de la réunion de son conseil d'administration tenue le vendredi 24 septembre à la maison de la Vallée, le président a fait lecture d'une lettre du président de la fédération de pêche des Hautes-Alpes suite à une rencontre avec deux représentants du Ministère de l'Écologie chargé de la biodiversité, à leur demande. Preuve que cela bouge. Il leur a fait part des difficultés rencontrées sur ce bassin versant du Drac et celles occasionnées par la prise d'eau des Ricous. Ils ont assuré de faire remonter les informations au ministère. Lors de l'assemblée générale annuelle tenue à la maison de la Vallée le vendredi 5 novembre, les élections ont permis la constitution du nouveau conseil d'administration composé dorénavant de 11 membres. Le conseil d'administration a élu et confirmé dans leurs fonctions le président, le vice-président, le secrétaire et le trésorier. Le président fera partie de droit au conseil d'administration de la fédération départementale

de pêche ; le secrétaire, candidat, sera éventuellement un deuxième délégué. Le trésorier a fait un état des ventes des cartes, stable par rapport à 2020 soit environ 400 et un bilan financier prévisionnel pour la saison 2021. Il sera à l'équilibre.

Côté terrain : une réunion avec la visite sur le site de la prise d'eau des Ricous s'est tenue le 16 septembre en présence de deux représentants du Canal de Gap. Ils ont répondu à nos nombreuses questions sur le fonctionnement de cet ouvrage. Un projet de réalisation d'un bassin de rétention des nites est en cours de réflexion. La mairie de St-Jean-St-Nicolas ne s'opposerait pas à sa réalisation sur un terrain communal mitoyen à la prise d'eau. Une étude technique devra être menée en relation avec tous les intervenants. Les membres de l'association assureront un contrôle régulier du niveau du Drac et de la hauteur d'ouverture de la vanne affichés sur le local technique de la prise d'eau et qui permettent d'assurer les débits minimum imposés. L'association envisage de demander une subvention à la COMCOM en vue de l'installation d'une caméra sur la passe à poissons.

Plusieurs membres du conseil d'administration ont participé à une pêche électrique dans le bas du torrent d'Ancelle organisée par les responsables de la Fédération de pêche des Hautes-Alpes. Cette pêche avait pour but d'évaluer les populations de poissons suite aux crues. Trois lâchers de truites sur-densitaires le long des trois parcours attractifs ont eu lieu durant la période estivale en apportant ainsi une contribution à la vie de la vallée en dehors de la période hivernale. Un alevinage était prévu en fin de saison mais la pisciculture n'a pas pu fournir les poissons souhaités.

La fête de la pêche prévue annuellement en été n'a pas pu se dérouler en raison de la crise sanitaire. L'association souhaite l'organiser de nouveau en 2022.

Une journée de nettoyage d'une partie du cours s'est déroulée le 17 septembre en présence d'une dizaine de bénévoles. Merci aux mairies de St-Jean-St-Nicolas, de Chabottes et de St-Léger pour leur aide précieuse et leur soutien.

L'ensemble des membres du bureau et du conseil d'administration tiennent également à remercier une nouvelle fois M. Pierre Jouet, ancien président de l'association pour tout le travail accompli lors des 15 années passées à la tête et au service de l'association, pour sa gestion rigoureuse, ainsi que pour les nombreuses actions et promotions faites envers les enfants.

Une nouvelle saison va s'ouvrir au printemps. Nous souhaitons qu'elle soit fructueuse et que nous puissions tous pratiquer notre passion sans contraintes.

Bonne pêche à toutes et tous.



➤ Une nouvelle exposition du parc des Écrins à la maison de la vallée de Pont-du-Fossé

Depuis la mise en service de la médiathèque de Pont-du-Fossé, la salle de l'ancienne bibliothèque est restée vide. La mairie a proposé au parc national des Écrins d'investir ce lieu en créant une exposition. Un manque identifié de longue date enfin résolu !

Le choix a été fait de mettre en valeur la nature discrète, celle qui ne saute pas aux yeux et pourtant si importante pour le bon fonctionnement de nos écosystèmes. L'exposition s'intitule « DANS LE SECRET DE LA HAIE ». Pour ancrer l'exposition dans le territoire du Champsaur, le bocage a été mis en valeur.

Au fil de la visite, vous pourrez découvrir différentes thématiques : la vie grouillante des zones humides, la richesse des oiseaux du bocage, le sol vivant que nous foulons de nos pieds, vous initier à la malacologie (branche de la zoologie consacrée à l'étude des mollusques), lire des histoires de petites bêtes.

Si le contenu de l'exposition a été proposé par le parc, la réalisation graphique et celle du mobilier a été effectuée par l'agence de communication « le Naturographe » basé à Gap.

Vous êtes les bienvenus pour découvrir cette exposition.



✿ Dans le secret de la haie



✿ Prairie fleurie Mille club

➤ Les espaces verts et la biodiversité

Nous sommes tous attachés à la richesse verdoyante des prairies, mais beaucoup moins à celles de nos espaces publics ! « Mauvaises herbes » non tondues, pas tondues à temps qui bordent les routes !

Une vision plus moderne et plus écologique consiste à transformer ses espaces verts en prairies fleuries, choix que de nombreuses collectivités ont fait. Ces espaces sont fleuris par des essences locales, répondant en même temps aux besoins des insectes pollinisateurs. En somme, supprimer le temps passé à la tonte de ces espaces, par un enrichissement de la biodiversité.

Dans cette perspective, nous sommes accompagnés par le parc national des Écrins dans le cadre d'un programme « Interreg ALCOTRA Biodiv Alp ». Les élus qui ont pu participer à une formation sur les insectes pollinisateurs, seront également accompagnés sur le choix des futures fleurs à semer dans les espaces verts.

➤ Travaux d'entretien des cours d'eau : exemple du Brudou

Au courant du mois d'août 2021, le Service de Restauration des Terrains en Montagne (RTM) de l'Office National des Forêts (ONF) a fait réaliser l'entretien de la végétation le long du torrent du Brudou, dans sa partie Domaniale, au droit de la cabane forestière de la Beaumette.

Ces travaux ont porté sur un linéaire d'environ 850 m et ont consisté à l'enlèvement des arbres morts et instables, présents dans le lit ou en crêtes de berges (voir photographies avant/après ci-dessous). Ils ont été réalisés par une équipe de trois ouvriers de l'ONF.

Ces opérations d'entretien de cours d'eau sont régulièrement effectuées par le Service RTM dans les Divisions Domaniales dont il a la charge. Elles visent à limiter le risque de formation d'embâcles en cas de crue, et ainsi, d'aggravation des phénomènes de divagation du torrent, de sapement des pieds de berges ou de débordement.

Ce type d'interventions incombe au propriétaire ou exploitant riverain du cours d'eau, en application des articles L 215.14 et suivants du Code de l'Environnement et de l'article 114 du Code Rural.



✿ Entretien du Brudou : avant / après

➤ Ateliers montagne pour l'École Nationale Supérieure du Paysage Versailles Marseille

Suite à la convention signée entre les communes d'Orcières, de Saint-Jean-Saint-Nicolas et l'ENSP (École Nationale Supérieure du Paysage), une promotion d'étudiants est venue en résidence à la Pusterle à l'automne 2020.

Après des échanges nombreux avec des acteurs locaux, les étudiants ont affiné leurs sujets d'étude et tenté de porter une vision de la montagne à l'horizon 2050 et plus.

Les thèmes abordés et présentés en réunion publique, le 22 janvier 2021, ont été les suivants :

- Vivre la montagne à plein temps, le défi du Champsaur ;
- Pont-du-Fossé le village verger ;
- Quelle silhouette pour les hameaux en 2070 ?
- L'approche d'un territoire sur un temps long.

Les étudiants ont présenté les réponses à ces questions sous forme de tableaux exposés ensuite à la médiathèque.



✿ Les étudiants de l'École du Paysage



✿ Exposition des panneaux réalisés

➤ Gendarmerie

La brigade de gendarmerie de Pont-du-Fossé fait partie de la Communauté de Brigade de Saint-Bonnet-en-Champsaur qui regroupe également la brigade de St-Firmin. Ils sont vingt gendarmes au service du territoire ; sous le commandement d'Hubert Patte à Saint-Bonnet et de Sylvain Picard à Pont-du-Fossé. La gendarmerie n'échappe pas à l'utilisation d'outils modernes et propose afin de faciliter vos démarches une plateforme internet.

➤ L'Ehpad Cohalia-Bonnedonne

L'année 2021 a rimé avec sécurité pour l'Ehpad Bonnedonne. En effet, l'équipe pluridisciplinaire s'est renforcée et a su se montrer soudée afin que les résidents accueillis et leur famille ne perdent pas tout contact.

De plus, l'Ehpad s'est doté de « Famileo » un logiciel de communication famille vers résidents et résidents vers familles, permettant ainsi même aux proches les plus éloignés de garder contact avec leurs aînés. Les liens ont été davantage renforcés avec l'intervention de bénévoles, de groupes de chant, de théâtre et de méditations diverses et variés venant sublimer les journées transport en conventionnant avec les ambulanciers Bertrand, lui permettant ainsi d'être ouvert de 9h à 17h sans discontinuer.

L'Ehpad s'est également ouvert en se liant notamment avec le « SSR la Source » et « l'Ehpad du Drac » pour une mutualisation des ressources humaines.

Enfin, 2022, sera l'année des projets avec notamment l'acquisition d'un système de détection de chute pour l'unité protégée alzheimer, l'achat d'un compacteur à cartons (financé par l'ARS), l'acquisition d'un outil de visite virtuelle des villes du monde (simulateur de vélos), la planification d'une fête des familles et bien plus encore... Le tout dans le respect des mesures gouvernementales prises pour la lutte contre le Covid-19.

Malgré les défis, l'Ehpad Bonnedonne avance et se veut porteur de projets et d'initiatives lui permettant d'améliorer en continu la prise en charge des aînés et de participer à l'essor de la commune de Saint-Jean-Saint-Nicolas.



✿ Exposition des panneaux réalisés

➤ Contrat de rivière n° 2 du Drac amont 2021-2026

La signature officielle a eu lieu le 18 novembre 2021 à Forest-Saint-Julien.

L'ensemble des Maîtres d'Ouvrage du programme d'actions ont également apposé leur signature sur ce Contrat. Cette signature lance officiellement la mise en œuvre opérationnelle du programme d'actions sur les 6 prochaines années. Il s'agit de 81 actions portées par 37 Maîtres d'Ouvrage pour un montant de près de 54 Millions d'Euros.

Le contrat de rivière, est un outil contractuel et opérationnel entre des maîtres d'ouvrage (communes, intercommunalités, CLEDA, ASA, Département...) et des partenaires financiers (Europe, État, Agence de l'eau Rhône-Méditerranée Corse, Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Départements des Hautes-Alpes).

Le contrat est co-construit et partagé par les acteurs et les usagers du territoire en faveur de la gestion et de la préservation de la ressource en eau et des milieux aquatiques. Il permet d'identifier des actions en faveur de la ressource en eau, de la qualité des eaux, de l'hydromorphologie, des inondations, de la biodiversité, de la sensibilisation et la promotion du territoire.

Un programme détaillé permet d'identifier 81 actions. Concernant notre commune, 2 actions sont inscrites : **la reprise du collecteur d'assainissement entre l'école et les Foulons, et la restauration de la zone humide du Brudou sous Bonnedonne.**

Les documents du Contrat de rivière Drac amont 2021-2026 sont téléchargeables sur le site : WWW.cleda.fr



Montant global du Contrat de rivière n°2 du Drac amont : 59 925 300 €

soutenus financièrement par l'Europe, la République Française, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, la Région Sud et le Département des Hautes-Alpes.

➤ France Services Champsaur-Valgaudemar

Une aide pour vos démarches administratives

La Communauté de Communes Champsaur Valgaudemar porte depuis 2012 la Maison de Services au Public éclatée sur trois sites.

En juillet 2021 elle a obtenu la labellisation de son espace d'accueil polyvalent.

La MSAP Champsaur Valgaudemar devient l'Espace France Services Champsaur Valgaudemar. La CCCV conserve ses trois sites d'accueil, l'EFS est un nouveau modèle d'accès aux services publics pour vos démarches administratives du quotidien.

Deux agents vous accompagnent pour vous aider, conseiller, orienter et assurer un suivi de vos démarches **santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, emploi, mobilité, création d'entreprise...** auprès des organismes publics partenaires.



- **Un accompagnement personnalisé, confidentiel et gratuit ;**
- **Des permanences avec les organismes partenaires ;**
- **Un équipement numérique en accès libre ou accompagné ;**
- **Un accompagnement au numérique pour vos démarches en ligne.**

France Services c'est aussi des organismes qui assurent des permanences. Demandez à bénéficier d'un entretien.

La Mission Locale Jeunes 05, les Services Sociaux de la CPAM, CAP Emploi, l'ADIL05, Point Budget UDAF, CIDFF05, Hautes-Alpes Emploi Relais, CARSAT Sud-Est, Conciliatrice de Justice, Initiative Sud Hautes-Alpes, SPIP, ADDIE...

FRANCE SERVICES Champsaur - Valgaudemar

• SAINT-BONNET : 04 92 50 78 90

LUNDI : 8h30 / 12h30

MARDI : 13h30 / 17h30

MERCREDI : 8h30 / 12h30

JEUDI : 13h30 / 17h30

• SAINT-FIRMIN : 04 92 56 08 89

LUNDI : 13h30 / 17h30

• ST-JEAN-ST-NICOLAS : 04 92 55 97 51

VENDREDI - 8h30 / 12h30

Accompagnement
au numérique pour
devenir autonome
dans vos démarches
LAB3i



Permanences sur RDV
de préférence au
06 99 77 93 01

- SAINT-BONNET : mardi de 8h30 à 12h
- SAINT-FIRMIN : jeudi de 8h30 à 12h
- ST-JEAN-ST-NICOLAS : vendredi de 13h30 à 17h

FRANCE SERVICES :
le service public
au cœur des territoires



➤ La création d'une voie douce sur le territoire du Champsaur Valgaudemar

C'est un projet ambitieux et structurant qui permettra de donner un nouvel essor au développement touristique, économique et social du territoire. Il sera un atout touristique et un lieu de loisirs pour la population locale. Ce projet s'articulera comme une colonne vertébrale reliant les villages et valorisant les sites à fort intérêt touristique et /ou patrimonial. Le but est de créer un itinéraire pour relier la base de loisirs d'Orcières à la vallée du Valgaudemar (jusqu'à l'Ubac sur la commune de Saint-Maurice) en passant par le plan d'eau du Champsaur. Cet itinéraire long d'une cinquantaine de kilomètres a été scindé en 5 tronçons dont un jugé prioritaire : le village de Saint-Bonnet au plan d'eau du Champsaur dont les aménagements sont en cours de finalisation. Compte tenu de l'importance des travaux, un phasage de l'opération a été établi.

En 2019, les élus ont validé le projet qui avait été défini par une étude de faisabilité de définition et de mise en œuvre. L'étude a révélé que la portion entre Saint-Bonnet en passant en rive droite du Drac via Pisançon, Villard Saint-Pierre, Saint-Eusèbe pour rejoindre le Valgaudemar n'était pas adaptée au passage d'une voie douce car les dénivelés trop importants entraîneraient des coûts d'aménagement très élevés.

Un itinéraire cycliste qui empruntera des voies départementales et communales avec pour objectif de mettre en place un réseau de « véloroutes » de qualité et sécurisé pour les déplacements de loisirs comme pour la mobilité au quotidien a été défini. Il pourra à l'avenir être connecté à la V64, projet d'itinéraire cycliste entre Marseille et Grenoble.

Désormais, il s'agit de se concentrer sur la partie nord du tracé de la voie douce (en amont du plan d'eau du Champsaur) qui a été découpée en deux portions :

- un premier tronçon (Orcières - Pont-du-Fossé), situé sur des sentiers et chemins existants. Les travaux pourront être engagés une fois que les autorisations foncières et les financements auront été obtenus ;
- la seconde partie (Pont-du-Fossé - Plan d'eau du Champsaur) est concernée par des traversées de zones humides, le long des rives du Drac, nécessitant la réalisation d'études environnementales avec notamment un inventaire faune/flore.

Cet itinéraire sera dédié aux déplacements doux. Il proposera un cheminement facile et agréable, adapté aux piétons, cyclistes, personnes à mobilité réduite, etc. Un parcours qui sera idéal pour les promenades en famille !

Des rencontres entre les propriétaires foncières et des élus locaux en charge de ce dossier sont envisagées au printemps pour évoquer ces autorisations.

➤ Le centre de secours de Saint-Jean-Saint-Nicolas

Le centre de secours du SDIS va faire l'objet d'un agrandissement. Effet, le contingent des sapeurs-pompiers se féminise depuis quelques années. Or dans les vestiaires, les pompiers sont très à l'étroit et cette situation ne peut plus durer.

Un cabinet d'architectes a été missionné par la Communauté de communes du Champsaur Valgaudemar pour mener à bien ce projet. Le permis de construire ayant été délivré, la consultation des entreprises aura lieu au printemps. Les travaux devraient débuter cet automne.

> Médiathèque

L'activité de la médiathèque au 1^{er} semestre a tourné au ralenti en raison de la crise sanitaire.

Malgré tout, l'équipe a voulu garder le lien avec les lecteurs.

Des contes racontés par l'équipe de la médiathèque ont été mis en ligne sur la chaîne YouTube « Médiathèque Saint-Jean-Sain-Nicolas » pour les Nuits de la Lecture au mois de janvier et pendant les vacances scolaires.

Le service de « prêt à emporter » a été maintenu de façon à ce que les lecteurs puissent continuer à emprunter des documents en toute sécurité.

Les animations ont repris au mois de juillet.

> Les faits marquants de cette année

Au 2^e semestre, plusieurs festivals ont été organisés conjointement avec d'autres bibliothèques du Champsaur et du Valgaudemar :

- En juillet, Partir en Livre, manifestation autour du livre jeunesse avec des rencontres d'artistes, des ateliers, des spectacles. Le dessinateur Matthias Picard, venu en résidence à Pont-du-Fossé en 2020, est revenu animer un atelier.
- En octobre, Lignes de Crêtes, dont le thème de la 9^e édition était : « la marche, de pas en pages ».
- À Pont-du-Fossé, la médiathèque a accueilli une exposition du photographe Denis Lebioda, le kilomètre dérogatoire, et organisé une rencontre avec le dessinateur mondialement connu, Edmond Baudoin ainsi qu'un atelier dessin.
- Tout le mois de novembre, Lire et Grandir en Famille, en partenariat avec le Département des Hautes-Alpes et Planète Champsaur-Valgaudemar. Des spectacles, des ateliers pour la jeunesse, de la petite enfance aux adolescents.

Aujourd'hui la médiathèque est ouverte aux horaires habituels.

Les navettes, bibliobus et vidéobus de la Bibliothèque départementale des Hautes-Alpes continuent à fonctionner.

Tous les 2 mois des nouveaux documents arrivent dans vos rayons.

Tous les 6 mois, 400 documents écrits sont inter-changés. Tous les 4 mois, 250 DVD. Idem pour les jeux de société changés régulièrement en partenariat avec l'association Ludambule.

La commune investit chaque année pour enrichir le fonds de la médiathèque.

Quelques chiffres de 2021 :

- 18 300 prêts de documents ;
- 190 nouveaux inscrits ;
- 8000 documents : 52 % fonds propre, 48 % prêtés par la Bibliothèque départementale.

Dans notre fonds, vous trouverez livres, DVD, jeux de société, CD jeunesse.

Rendez-vous en 2022, avec un programme qui fera la part belle au thème de l'amour et l'amitié.



✿ Atelier de fer avec Isabelle



✿ Partir en livre avec Alexandra Huard



✿ Partir en livre avec Matthias Picard

> L'Écho des Mots

En 2021, le festival a de nouveau été perturbé par le covid-19 pour la deuxième année consécutive. Suite aux annonces gouvernementales et aux nouvelles règles sanitaires (notamment l'application du passe sanitaire dès le premier spectateur, quelques jours avant l'événement), le festival a su se réadapter grâce une équipe mobilisée et engagée à proposer un événement de qualité. Un protocole a été mis en place pour vivre un festival en toute sérénité.

Cinq jours de fête pour savourer les mots, partager des moments intenses, des émotions, des rires et des fous rires, faire des rencontres inoubliables. Au programme de cette année 2021 revenue à un format traditionnel sur 1 semaine : 23 compagnies invitées, 54 représentations dont 27 spectacles différents. Des spectacles en pleine nature, sous le grand chapiteau de retour et en salle pour le jeune public qui permettent la découverte de l'univers du conte sous toutes ses formes : marionnettes, chansons, théâtre, cirque... Les balades contées ainsi que de nouvelles propositions en déambulation sur les sentiers des villages de la vallée du Champsaur ont pu se tenir avec le soutien des communes et Office de tourisme partenaires. Les ateliers ludiques et créatifs du 10 au 13 août à Pont-du-Fossé ont accueilli un public venu en nombre profiter des espaces gratuits (ateliers, animations, scène ouverte...), entre place du village et base de loisirs du Chatelard, qui offre de grands espaces et un cadre enchanteur en pleine nature apprécié de tous.

Cette 16^e édition a enregistré :

- Une fréquentation générale plus que correcte dans un contexte particulier encore cette année pour le public, les organisateurs et les artistes.
- Un public fidèle, très reconnaissant et bienveillant.
- 3500 entrées payantes, une moyenne de 1000 entrées par jour.
- 1000 spectateurs en rue pour 5 représentations et une fréquentation très importante sur site chaque jour.
- Des partenaires institutionnels et des mécènes fidèles, solidaires et engagés pour que la dynamique culturelle soit aussi au service du développement économique et de la diversification touristique.

Enfin, un remerciement particulier aux bénévoles toujours impliqués et volontaires depuis tant d'années et sans qui rien ne serait possible.

Vous pouvez retrouver un avant-goût de la magie du festival, sur les liens suivants :

<https://youtu.be/NQU3Ppmno7Y> / <https://youtu.be/b6peRa0qAil>

La 17^e édition aura lieu du 9 au 12 août 2022, avec l'espoir qu'elle pourra se tenir normalement.



> Alp River Rock

Cette association a pour objet de promouvoir les groupes de musique Folk, Rock et Blues de notre région.

En dépit des conditions sanitaires elle a organisé avec succès la fête du 14 juillet 2021 à Pont-du-Fossé avec le soutien de la mairie.

Elle a aussi animé une superbe fête d'Halloween le 31 octobre 2021 à la Maison de la Vallée.

Elle organisera dans le cadre de la Fête Nationale le Festival de Rock « **ALP RIVER ROCK** » le **15 et 16 juillet 2022**, à la Base de Loisirs de Pont-du-Fossé avec de nouveau, le soutien de la Mairie.

Un feu d'artifice et un DJ pour danser complèteront ce festival. Une dizaine de groupes se produiront sur les 2 jours, il y aura également des stands, des animations et des jeux gonflables pour les enfants.



L'Écho des Mots 2021

➤ Festival Retours du Monde - Association L'Écho des Voyageurs :

FILMS DE VOYAGE ET D'AVENTURES VÉCUES

Après la session virtuelle du 5 juin 2020, cette longue période troublée a conduit à un Festival 2021 décalé à la semaine du 7 au 11 septembre 2021.



6° EDITION (2021) :

- 128 films en sélection ;
- 40 films sélectionnés ainsi que 2 films hors-concours.

MARRAINE DU FESTIVAL :

- Stéphanie BODET

JURY :

- Muriel BARRA - Productrice ;
- Marion FERNANDEZ - Cineaste ;
- Matthieu REYNIER - Membre de l'association ;
- Bertrand BODIN - Photographe.

PALMARÈS :

- Coup de cœur du jury : **"Un Océan de Sommets"** de Stefan GIRRES ;
- Prix du Public et Prix du Jury : **"Alaska Patagonie"** de Sophie PLANQUE.

Ces 3 prix ont été gratifiés de trophées réalisés par nos trois sorciers Corinna BENOIT, Claude DUTEIL et Gilles LAVIGNE et dotés d'un montant de 500 €. Un grand merci à ces créateurs.

Palmarès enrichi par notre Présidente du Jury Muriel BARRA qui a doté le film **"Africartémisia"** d'une aide au futur projet de la réalisatrice Maëlle PONCET.

MOMENTS FORTS DU FESTIVAL

.....
Une pensée et un hommage pour Jean-Claude et Alexis qui nous ont tous les deux quittés brutalement au cours de cette bien triste année.
.....

• **La panthère des neiges** film de Marie AMIGET en avant-première, film sélectionné au festival de Cannes qui a ravi le public puisque les deux séances au cinéma le Central de Saint-Bonnet ont été complètes. Merci à Marie pour ce beau cadeau.

• **Altruiste Altitude** a marqué aussi le festival, avec notamment la venue de certains des protagonistes à mobilité réduite, qui ont pu bénéficier de la traditionnelle montée au Refuge du Tourond avec joëlettes, pour le bonheur de tous les porteurs qui se sont relayés.

• **Invitation à la rencontre** film de Denis BOIS a été projetée en hommage à Jean-Claude ANDRE avec la présence des participants au film. Un très grand moment de partage.



LE COIN GOURMAND :

- Anaëlle et son camion « VÉG' ET TABLE » ;
- LUC & NIAMAR et leur cuisine sénégalaise ;
- Stéphane BERTRAND-PELLISSON des Gardettes avec une influence Thaï ;
- LE MUSÉE avec les traditionnels tourtons sucrés.

ANIMATIONS :

- Un concert en partie ambulants... par le groupe PALACAVAL le samedi ;
- La buvette avec Mathias et son équipe ;
- De belles rencontres pendant les 3 montées au Refuge du Tourond. Merci à Stéphane et son équipe pour l'exploit de réaliser un accueil gastronomique aussi perché...

BILAN DU FESTIVAL :

- *Billetterie - 20 % : mise en place de jauge, passanitaire, dates... ;*
- *Buvette - 30 % ;*
- *Financeurs privés -72 % ;*
- *Financeurs public -100 % (pas de demande à la COMCOM nous avons obtenu une subvention en 2020 et le festival avait été annulé et pas d'aide du département car pas de festival pour les scolaires).*

Le bilan du festival 2021 reste quand même à l'équilibre car nous avons engagé moins de frais (pas d'expo photos, moins d'animations, pas de concert...)

REMERCIEMENTS :

Au 23 bénévoles, aux partenaires (Cars Giraud, Mikaël Ribail Charpente, Boulangerie Ricou, Ozé, Bonthoux SATP, le Brudou) et au public qui a participé au festival.

Merci à la Mairie pour son aide (mise à disposition des services techniques, prêts de matériel et de salles...)

Toute l'équipe remercie aussi l'aide et la participation de Stéphane Bernard.

**La 7^e édition du festival Retours du Monde
aura lieu du 31 mai au 4 juin
à la Base de Loisirs de Pont-du-Fossé.**

Retrouvez nous sur www.retoursdumonde.com
contact@retoursdumonde.com
Tél. 06 61 02 05 20



Infos pratiques

> Les élus référents des différents hameaux de Saint-Jean-Saint-Nicolas

LES HAMEAUX	NOM DU RÉFÉRENT
PONT-DU-FOSSÉ	Isabelle DECOLOMBEL
LA CHARRIÈRE / LES EYMES / LE DIAMANT / LES ARIEYS / LES JALLETS / LES ESTACHYS / LA GARENNE	Jérémy VINCENT
LES FOULONS / RUISSEAU-LACOUR / LES RANGUIS / SAINT-NICOLAS / LA COCHE / LES RICHARDS	Claude GUET
CLOT DAVIN / LES RICOUS / LE DAUPHIN / LE VILLARET	Déborah BELIN
MONTORCIER / LE MOULIN	Claude ALLAIRE
SAINT-JEAN / LES BONNETS / L'HORTE / LE SERRE / LES RORANCHES	Caroline DANGEL
LE FRESNE / LE VALADRET / LES PIGEONNIERS / PLEIN SOLEIL	Daniel AUBERT
CHABOTTONES	Éloïse RIBAIL-MOSCA

Vous pouvez avoir besoin de joindre un élu pour une question, un souci, une suggestion concernant votre hameau. Ce tableau vous renseigne sur le nom de votre élu référent qui sera à votre écoute.

Laissez vos coordonnées à l'accueil de la mairie ou au 04 92 55 92 80 ou sur mairie@st-jean-st-nicolas.fr
 Votre élu référent vous recontactera dans les plus brefs délais pour échanger avec vous.

INFOS MAIRIE :

> **Adresse :** Pont-du-Fossé - 05260 Saint-Jean-Saint-Nicolas

> **Téléphone :** 04 92 55 92 80

> **E-mail :** mairie@st-jean-st-nicolas.fr

> **Site internet :** st-jean-st-nicolas.fr

> **Horaires d'ouverture :**

Lundi : 8h > 12h & 14h > 17h
 Mardi : 8h > 12h
 Mercredi : 8h > 12h & 14h > 17h
 Jeudi : 8h > 12h
 Vendredi : 8h > 12h & 14h > 17h

Claude ALLAIRE, Gilbert APPLANAT, Josiane ARNOUX, Daniel AUBERT, Edwige BELLUE, Stéphane BERNARD, Marc-André DABAT, Isabelle DECOLOMBELLE, Yves JAO, Monique MARENC JANIK, Jean-Pierre MARTIN, Bettina MÉCHIN, Olivier MICHEL, Rodolphe PAPET, Michel PRÉTI, David RUCHON, Angeline VAN NECK, Olivier WARLUZELLE et l'équipe des services techniques ont participé à la rédaction de ce bulletin municipal n° 17 qui retrace l'année 2021.

Éditeur : Mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas

Rédacteur : Josiane Arnoux

Directeur de publication : Rodolphe Papet

Comité de direction : Mairie de Saint-Jean-Saint-Nicolas

Conception & Impression : France Impression à Gap

PUBLICATION ANNUELLE TIRÉE À 800 EXEMPLAIRES.